

QUELQUES CHIFFRES

**+ de 10 000
véhicules par jour**

circulent aujourd'hui
dans la rue Charles Beauhaire

 **18 mois**
de travaux

**95 arbres
plantés**
pendant le chantier

**750 mètres
de réfection de voirie**
(entre le pont de Tours et la tangentielle)

Coût de l'opération
3 870 000 €
(Orléans Métropole : 2 080 000 € /
Ville de Saint Jean de la Ruelle : 1 700 000 €)



Vos commerces de proximité restent ouverts

L'accès aux commerces, établissements privés,
et aux services publics communaux restera possible
pendant toute la durée des travaux et sera précisé
par une signalétique spécifique.

Création et réalisation :  women-and-men.com

Les entreprises intervenantes :

- SODC
- CCK ARCHITECTES
ET ASSOCIES
- INEO CENTRE
- EUROVIA
- J.RICHARD PAYSAGE



Se tenir informé

Pendant toute la durée du chantier,
il est possible de contacter l'équipe projet :

 contact-beauhaire@orleans-metropole.fr

Un coordinateur technique sera présent en permanence
sur site pendant toute la durée de l'opération
de requalification de la rue Charles Beauhaire.

Une information riverains sera diffusée tout au long
du chantier, en fonction de l'avancement des travaux.



La rue Charles Beauhaire se transforme

SEPTEMBRE 2023 > DÉCEMBRE 2024

ville-saintjeandelaruelle.fr   



UN PROJET D'AMPLEUR

Dans la continuité de son Agenda 21 lancé en 2010, la ville de Saint Jean de la Ruelle poursuit son engagement pour le développement d'une ville durable et s'inscrit dans une politique en faveur de l'environnement. De nombreuses initiatives et projets ont été engagés par la municipalité afin de développer la nature en ville, faciliter les liaisons douces, et poursuivre le raccordement de ses bâtiments à la chaufferie biomasse.

La transition écologique figure et se décline concrètement parmi les priorités de la ville.

C'est le sens du projet de la requalification de l'axe central de la rue Charles Beauhaire, qui débutera en septembre 2023.

Un constat partagé

Comme le soulignaient les ateliers de concertation menés avec les riverains il y a plusieurs mois, des difficultés sont rencontrées depuis nombreuses années au sein de la rue Charles Beauhaire :

- Circulation trop dense, trop rapide
- Dangerosité pour les piétons et les cycles
- Difficulté d'accès aux équipements publics et privés

► **Comment réinventer l'axe central de la rue Charles Beauhaire, entre la tangentielle et le pont de Tours, quand celui-ci est également primordial pour les 10 000 automobilistes quotidiens qui souhaitent aller d'Ingré et Ormes à Orléans et inversement ?**

1. En pacifiant les circulations par :

- La mise en place d'un nouveau carrefour à feux à l'angle de la rue Jean Jaurès (légèrement déviée) et du Mail des Justes de France
- La création de passages piétons surélevés
- L'instauration d'une limitation de vitesse dans toute la rue à 30km/h

2. Par la réhabilitation des espaces publics communaux

- Un nouvel aménagement du square Jules Ferry et du parvis de l'école élémentaire Jules Lenormand avec la création d'un théâtre de verdure
- Un nouveau parvis devant l'Hôtel de Ville, plus accessible et ouvert sur le cœur de ville
- Une nouvelle esplanade devant la médiathèque Anna Marly, pour favoriser les lieux de rencontre et d'échange
- Des nouveaux aménagements pour faciliter les déplacements doux et l'accès au parc des Dominicaines
- Des nouveaux aménagements pour faciliter l'accès aux commerces

3. En faisant évoluer les pratiques

Créer de nouvelles liaisons pour favoriser le développement des mobilités douces :

- Entre le Mail des Justes de France et la rue de la Jeunette
- Entre l'Hôtel de Ville et le Parc des Dominicaines

- **Objectif global :**
- > sécuriser les déplacements piétons et cycles
 - > améliorer l'accès aux espaces publics et aux commerces

ET LA CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE SÉCURISÉE ET BIDIRECTIONNELLE



1^{ère} étape

DU 18 SEPTEMBRE À MI-DÉCEMBRE 2023

Requalification entre la tangentielle et la rue Jules Lenormand

- Réfection du tronçon 1, allant de la tangentielle à la rue Jules Lenormand, avec aménagement du square Jules Ferry et du parvis de l'école Jules Lenormand.



2^e étape

DE DÉBUT JANVIER À FIN AVRIL 2024

Requalification entre la rue Jules Lenormand et la rue Abbé de l'Epée

- Réfection du tronçon 2, allant de la rue Jules Lenormand à la rue Abbé de l'Epée.



3^e étape

DE DÉBUT MAI À FIN OCTOBRE 2024

Requalification entre la rue Abbé de Epée et le pont de Tours

- Réfection du tronçon 3, allant de la rue Abbé de Epée au pont de Tours, avec aménagement du parc des Dominicaines et du parvis de la médiathèque.



4^e étape

DE DÉBUT NOVEMBRE À FIN DÉCEMBRE 2024

Aménagement du parvis et du parking de l'Hôtel de Ville.



Les infos pratiques



Entre 18h et 8h, accès possible pour les seuls riverains et maintien de la collecte de déchets en porte à porte.



Les cheminements piétons et cycles seront conservés et sécurisés pendant les travaux.



A partir du 4 septembre, les arrêts des lignes 3 et 43 situés entre les arrêts 11 Octobre et Clos du Moine ne seront plus desservis.



Du 18 septembre à décembre 2023 : la circulation sera déviée par la tangentielle, la rue Paul Doumer et la rue Jules Lenormand.
De janvier à décembre 2024 : la circulation sera déviée par la tangentielle, la rue des Champs frais et la rue Gambetta.

- Desserte de l'arrêt Mairie de St-Jean de la Ruelle maintenu pour la ligne 4.
- Les lignes 3 et 43 seront déviées et emprunteront, dans les deux directions : rue Gambetta, rue des Champs Frais, avenue Pierre Mendès France et tangentielle.
- Pour faciliter l'accès au centre-ville, les correspondances seront organisées entre les lignes 2, 3, 4 et 43 au niveau de l'arrêt Salmoneries.